

**Capital garanti à 100%,
rendement maximal**

KeyCapital Blue



SwissLife

5,60%¹
en 2007



KeyCapital Blue est une assurance investissement qui offre un rendement global très intéressant ainsi qu'une garantie de capital, grâce à l'optimisation des opportunités sur les marchés financiers. Quoi qu'il arrive et quelle que soit l'évolution de ces marchés, vous percevrez au minimum 100% de votre investissement diminué des frais au terme du contrat.

KeyCapital Blue convient donc particulièrement aux investisseurs qui souhaitent bénéficier d'un rendement élevé sans mettre en péril le capital investi.

Sécurité

KeyCapital Blue est une assurance financée par des primes uniques. Chaque année, la réserve constituée (primes versées augmentées des participations bénéficiaires, moins les frais) est protégée pour vous assurer une sécurité totale. Les participations bénéficiaires attribuées annuellement sont donc définitivement acquises et produisent à leur tour des intérêts, selon le principe de capitalisation.

Rendement élevé

La stratégie d'investissement de **KeyCapital Blue** est principalement orientée vers les actions, ce qui permet des rendements potentiellement élevés composés uniquement de participations bénéficiaires, ainsi qu'une garantie totale du capital net investi.

En 2007 le rendement total de **KeyCapital Blue** était de 5,60%¹.

Protection complémentaire

Vous pouvez également opter pour la couverture du risqué de décès en complément à la réserve.

En cas de décès, vos bénéficiaires recevront alors un minimum **de 130%** de toutes les primes versées.

Une prime de risqué décès sera déduite de la réserve pour garantir cette couverture.

Vos avantages

- Votre capital investi, diminué des frais, est **garanti à 100%**.
- **Le rendement attendu est élevé** grâce à la stratégie d'investissement.

Informations complémentaires²

Forme juridique : **KeyCapital Blue** est une assurance vie du type «universal life».

Durée : Aucune limite.

Versements : Initial : 2 500 € au minimum
Suivants : 1 250 € au minimum
Montant maximal par versement : 100 000 €

Frais de gestion : 0,1% par an, appliqués et retenus à terme échu sur la réserve.

Frais d'entrée : Aucun.

Frais de sortie : 1^{re} année d'assurance : 3% avec un minimum de 75 €
2^e année d'assurance : 2% avec un minimum de 75 €
3^e année d'assurance : 1% avec un minimum de 75 €
A partir de la 4^e année : 75 €
Chaque année, vous avez droit à des retraits gratuits pour un montant de 15% au maximum de la réserve calculée au jour du retrait, compte tenu des retraits déjà effectués dans l'année.

Fiscalité : Ni taxe de bourse, ni taxe de livraison physique ne sont à prélever.
Le précompte mobilier n'est pas dû si une des conditions ci-dessous est remplie :

- la couverture décès s'élève au moins à 130% des primes versées (hors taxe) et le preneur, l'assuré et le bénéficiaire en cas de vie sont une seule et même personne ;
- la durée du contrat est supérieure à 8 ans et un mois et les prestations sont versées après l'expiration de cette durée.

Une taxe annuelle sur les opérations d'assurance de 1,1% est due sur la prime ; cette taxe n'est due qu'une seule fois.

¹ Sous réserve d'approbation par l'assemblée générale. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour le futur. La participation bénéficiaire est fonction de la conjoncture économique et des performances de l'entreprise d'assurance.

² La fiche info financière peut être consultée sur www.keytradebank.com.